conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006



# SHINEDECOR 9355 Or Riche

Version 6.0

Date de révision: 13.10.2021

Numéro de la FDS: 102000002365

Date d'impression: 03.03.2022 Date de la première version publiée:

09.01.2014

## RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1 Identificateur de produit

Nom commercial : SHINEDECOR 9355 Or Riche

Code du produit : 072922HM0

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation de la substance/du :

mélange

Encre d'imprimerie; Matières apparentées aux encres d'imprimerie; Colorant, Agents de coloration, teintures

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société : ECKART GmbH

Guentersthal 4 91235 Hartenstein

Téléphone : +499152770

Téléfax : +499152777008

Adresse e-mail de la personne responsable de

. FDS : msds.eckart@altana.com

# 1.4 Numéro d'appel d'urgence

NCEC: +44 1235 239670 (Europe)

Call and response in your language is possible.

Contract no.: ECKART29003-NCEC

# **RUBRIQUE 2: Identification des dangers**

# 2.1 Classification de la substance ou du mélange

### Classification (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)

Irritation oculaire, Catégorie 2 H319: Provoque une sévère irritation des yeux.

Sensibilisation cutanée, Catégorie 1 H317: Peut provoquer une allergie cutanée.

Danger à court terme (aigu) pour le milieu

aquatique, Catégorie 1

H400: Très toxique pour les organismes

aquatiques.

Danger à long terme (chronique) pour le

milieu aquatique, Catégorie 1

H410: Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long

terme.

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006



## SHINEDECOR 9355 Or Riche

Version 6.0

Date de révision: 13.10.2021

Numéro de la FDS: 102000002365

Date d'impression: 03.03.2022 Date de la première version publiée:

09.01.2014

# 2.2 Éléments d'étiquetage

Étiquetage (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)

Pictogrammes de danger





Mention d'avertissement : Attention

Mentions de danger : H317 Peut provoquer une allergie cutanée.

H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

H410 Très toxique pour les organismes

aquatiques, entraîne des effets néfastes à

long terme.

Conseils de prudence : **Prévention**:

P261 Éviter de respirer les brouillards ou les

vapeurs.

P273 Éviter le rejet dans l'environnement.
P280 Porter des gants de protection/ un

équipement de protection des yeux/ du

visage.

Intervention:

P333 + P313 En cas d'irritation ou d'éruption cutanée:

consulter un médecin.

P337 + P313 Si l'irritation oculaire persiste: consulter un

médecin.

P391 Recueillir le produit répandu.

Composants dangereux qui doivent être listés sur l'étiquette:

1,2-benzisothiazol-3(2H)-one

anhydride maléique

masse de réaction de 5-chloro-2-méthyl-2H-isothiazol-3-one et de 2-méthyl-2H-isothiazol-3-one (3:1)

## 2.3 Autres dangers

Cette substance/ce mélange ne contient aucun ingrédient considéré comme persistant, bio-accumulable et toxique (PBT), ou très persistant et très bio-accumulable (vPvB) à des niveaux de 0,1% ou plus.

# **RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants**

### 3.2 Mélanges

# Composants dangereux

Nom Chimique	NoCAS NoCE NoIndex Numéro d'enregistrement	Classification RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008	Concentration (% w/w)
--------------	--	--	--------------------------

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006



# SHINEDECOR 9355 Or Riche

Version Date de rév 6.0 13.10.2021

Date de révision: Numéro de la FDS: 13.10.2021 102000002365

Date d'impression: 03.03.2022 Date de la première version publiée:

09.01.2014

cuivre	7440-50-8 231-159-6 01-2119480154-42	Acute Tox. 4; H302 Eye Irrit. 2; H319 Aquatic Acute 1; H400 Aquatic Chronic 1; H410	>= 20 - < 25
poudre de zinc — poussière de zinc (stabilisé)	7440-66-6 231-175-3 030-001-01-9 01-2119467174-37	Aquatic Acute 1; H400 Aquatic Chronic 1; H410	>= 2,5 - < 10
salt of polyamineamide (72243/00/2008.0023, Germany)	Non attribuée	Skin Irrit. 2; H315	>= 1 - < 10
1,2-benzisothiazol-3(2H)-one	2634-33-5 220-120-9 613-088-00-6	Acute Tox. 4; H302 Acute Tox. 2; H330 Skin Irrit. 2; H315 Eye Dam. 1; H318 Skin Sens. 1; H317 Aquatic Acute 1; H400 Aquatic Chronic 2; H411	>= 0,0025 - < 0,025
anhydride maléique	108-31-6 203-571-6 607-096-00-9	Acute Tox. 4; H302 Skin Corr. 1B; H314 Eye Dam. 1; H318 Resp. Sens. 1; H334 Skin Sens. 1; H317 STOT RE 1; H372	>= 0,001 - < 0,1
masse de réaction de 5-chloro- 2-méthyl-2H-isothiazol-3-one et de 2-méthyl-2H-isothiazol-3-one (3:1)	55965-84-9 613-167-00-5	Acute Tox. 3; H301 Acute Tox. 2; H330 Acute Tox. 2; H310 Skin Corr. 1C; H314 Eye Dam. 1; H318 Skin Sens. 1; H317 Aquatic Acute 1; H400 Aquatic Chronic 1; H410	>= 0,0002 - < 0,0015

Pour l'explication des abréviations voir rubrique 16.

### **RUBRIQUE 4: Premiers secours**

# 4.1 Description des premiers secours

Conseils généraux : Amener la victime à l'air libre.

S'éloigner de la zone dangereuse.

Montrer cette fiche de données de sécurité au médecin

traitant.

En cas d'inhalation : En cas d'inconscience, allonger en position latérale stable et

appeler un médecin.

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006



# SHINEDECOR 9355 Or Riche

Version 6.0

Date de révision: 13.10.2021

Numéro de la FDS: 102000002365

Date d'impression: 03.03.2022 Date de la première version publiée:

09.01.2014

Si les troubles se prolongent, consulter un médecin.

En cas de contact avec la

peau

Laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et du

savon.

Si l'irritation de la peau persiste, appeler un médecin. En cas de contact avec la peau, bien rincer à l'eau. Enlever immédiatement tout vêtement souillé.

En cas de contact avec les

yeux

Rincer immédiatement l'oeil (les yeux) à grande eau.

Enlever les lentilles de contact.

Maintenir l'oeil bien ouvert pendant le rinçage. Si l'irritation oculaire persiste, consulter un médecin

spécialiste.

En cas d'ingestion : Maintenir l'appareil respiratoire dégagé.

Ne pas faire boire de lait ou de boissons alcoolisées. Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente. Si les troubles se prolongent, consulter un médecin.

# 4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Risques : Peut provoquer une allergie cutanée.

Provoque une sévère irritation des yeux.

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Ces informations ne sont pas disponibles.

### **RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie**

5.1 Moyens d'extinction

Moyens d'extinction

Poudre spéciale contre les feux métalliques

Sable sec poudre ABC

Moyens d'extinction

inappropriés

appropriés

: Eau

Jet d'eau à grand débit

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Dangers spécifiques pendant :

la lutte contre l'incendie

Ne pas laisser pénétrer l'eau d'extinction contaminée dans les

égouts ou les cours d'eau.

5.3 Conseils aux pompiers

Équipements de protection particuliers des pompiers

Porter un appareil de protection respiratoire autonome pour la

lutte contre l'incendie, si nécessaire.

Information supplémentaire : Utiliser des moyens d'extinction appropriés aux conditions

locales et à l'environnement proche.

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006



## SHINEDECOR 9355 Or Riche

Version 6.0

Date de révision: 13.10.2021

Numéro de la FDS: 102000002365

Date d'impression: 03.03.2022 Date de la première version publiée:

09.01.2014

Procédure standard pour feux d'origine chimique.

Utiliser des moyens d'extinction appropriés aux conditions

locales et à l'environnement proche.

Collecter séparément l'eau d'extinction contaminée, ne pas la

rejeter dans les canalisations.

Les résidus d'incendie et l'eau d'extinction contaminée doivent être éliminés conformément à la réglementation locale en

vigueur.

## RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

# 6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions individuelles : Évacuer le pe

Évacuer le personnel vers des endroits sûrs.

Assurer une ventilation adéquate.

Utiliser un équipement de protection individuelle.

# 6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Précautions pour la protection de l'environnement

Éviter que le produit arrive dans les égouts.

Éviter tout déversement ou fuite supplémentaire, si cela est

possible en toute sécurité.

En cas de pollution de cours d'eau, lacs ou égouts, informer les autorités compétentes conformément aux dispositions

locales.

### 6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de nettoyage : Utiliser un équipement de manutention mécanique.

Ramasser et mettre dans des conteneurs correctement

étiquetés.

Ne pas rincer à l'eau.

Contenir et collecter le matériel répandu à l'aide d'un matériau absorbant non combustible, (p.e. sable, terre, terre de diatomées, vermiculite) et le mettre dans un conteneur pour l'élimination conformément aux réglementations locales /

nationales (voir chapitre 13).

Enlever avec un absorbant inerte (sable, gel de silice, agglomérant pour acide, agglomérant universel, sciure). Conserver dans des récipients adaptés et fermés pour

l'élimination.

### 6.4 Référence à d'autres rubriques

Pour l'équipement de protection individuel, voir rubrique 8.

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006



# SHINEDECOR 9355 Or Riche

Version 6.0

Date de révision: 13.10.2021

Numéro de la FDS: 102000002365

Date d'impression: 03.03.2022 Date de la première version publiée:

09.01.2014

## **RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage**

# 7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Conseils pour une manipulation sans danger

Ne pas inhaler les vapeurs/poussières. Éviter le contact avec la peau et les yeux.

Pour l'équipement de protection individuel, voir rubrique 8. Ne pas manger, fumer ou boire dans la zone de travail. Eliminer l'eau de rinçage en accord avec les réglementations

locales et nationales.

Indications pour la protection :

contre l'incendie et

l'explosion

Tenir à l'écart de la chaleur et des sources d'ignition. Défense

de fumer.

Mesures préventives habituelles pour la protection contre

l'incendie.

Mesures d'hygiène : Pratiques générales d'hygiène industrielle.

Ne pas manger et ne pas boire pendant l'utilisation. Ne pas fumer pendant l'utilisation. Se laver les mains avant les

pauses et à la fin de la journée de travail.

# 7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs

Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles -Ne pas fumer. Ne pas stocker à proximité de matières combustibles. Tenir les récipients bien fermés dans un endroit frais et bien aéré. Pour conserver la qualité du produit, ne pas stocker à la chaleur ni au soleil.

Tenir le récipient bien fermé dans un endroit sec et bien aéré. Refermer soigneusement tout récipient entamé et le stocker verticalement afin d'éviter tout écoulement. Les installations et le matériel électriques doivent être conformes aux normes

techniques de sécurité.

Information supplémentaire

sur les conditions de

stockage

Protéger contre l'humidité de l'air et contre l'eau.

Précautions pour le stockage

en commun

Tenir à l'écart des agents oxydants, des produits fortement

alcalins et fortement acides afin d'éviter des réactions

exothermiques.

Ne pas stocker ensemble avec des produits oxydants et auto-

inflammables.

Humidité : Conserver dans un endroit sec, frais et bien ventilé.

Pour en savoir plus sur la stabilité du stockage

Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé

selon les prescriptions.

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006



# SHINEDECOR 9355 Or Riche

Version Date de révision: 6.0 13.10.2021

Numéro de la FDS: 102000002365

Date d'impression: 03.03.2022 Date de la première version publiée:

09.01.2014

# 7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Ces informations ne sont pas disponibles.

# RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

### 8.1 Paramètres de contrôle

# Limites d'exposition professionnelle

Composants	NoCAS	Type de valeur (Type d'exposition)	Paramètres de contrôle	Base
cuivre	7440-50-8	VME (Fumées)	0,2 mg/m3 (Cuivre)	FR VLE
Information supplémentaire	Valeurs limites indicatives			
		VME (Poussière)	1 mg/m3 (Cuivre)	FR VLE
Information supplémentaire	Valeurs limites indicatives			
		VLCT (VLE) (Poussière)	2 mg/m3 (Cuivre)	FR VLE
Information supplémentaire	Valeurs limites indicatives			
poudre de zinc — poussière de zinc (stabilisé)	7440-66-6	VME	10 mg/m3	FR VLE
Information supplémentaire	Valeurs limites réglementaires contraignantes			
		VME (Fraction alvéolaire)	5 mg/m3	FR VLE
Information supplémentaire	Valeurs limi	tes réglementaires c	ontraignantes	
anhydride maléique	108-31-6	VLCT (VLE)	1 mg/m3	FR VLE
Information supplémentaire	Risque d'allergie, Valeurs limites indicatives			

# Dose dérivée sans effet (DNEL) conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006:

Nom de la substance	Utilisation	Voies	Effets potentiels sur	Valeur
	finale	d'exposition	la santé	
cuivre	Travailleurs	Contact avec la	Long terme - effets	137 mg/kg
		peau	systémiques	
	Travailleurs	Contact avec la	Aigu - effets	273 mg/kg
		peau	systémiques	
	Consommateu	Inhalation	Long terme - effets	1 mg/m3
	rs		locaux	
	Consommateu	Inhalation	Aigu - effets locaux	1 mg/m3
	rs			
	Consommateu	Contact avec la	Long terme - effets	137 mg/kg
	rs	peau	systémiques	

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006



# SHINEDECOR 9355 Or Riche

Version Date 6.0 13.10

Date de révision: Numéro de la FDS: 13.10.2021 102000002365

Date d'impression: 03.03.2022 Date de la première version publiée:

09.01.2014

	Consommateu rs	Contact avec la peau	Aigu - effets systémiques	273 mg/kg
	Consommateu rs	Ingestion	Long terme - effets systémiques	0,041 mg/kg
poudre de zinc — poussière de zinc (stabilisé)	Travailleurs	Inhalation	Long terme - effets systémiques	5 mg/m3
	Travailleurs	Contact avec la peau	Long terme - effets systémiques	83 mg/kg
	Consommateu rs	Inhalation	Long terme - effets systémiques	2,5 mg/m3
	Consommateu rs	Contact avec la peau	Long terme - effets systémiques	83 mg/kg
	Consommateu rs	Ingestion	Long terme - effets systémiques	0,83 mg/kg
1,2-benzisothiazol- 3(2H)-one	Travailleurs	Inhalation	Long terme - effets systémiques	6,81 mg/m3
	Travailleurs	Contact avec la peau	Long terme - effets systémiques	0,966 mg/kg
	Consommateu rs	Inhalation	Long terme - effets systémiques	1,2 mg/m3
	Consommateu rs	Contact avec la peau	Long terme - effets systémiques	0,345 mg/kg
anhydride maléique	Travailleurs	Inhalation	Aigu - effets systémiques	0,8 mg/m3
	Travailleurs	Inhalation	Aigu - effets locaux	0,8 mg/m3
	Travailleurs	Inhalation	long term – systemic and local effects	0,4 mg/m3
	Travailleurs	Contact avec la peau	long term – systemic and local effects	0,04 mg/kg
	Travailleurs	Contact avec la peau	Aigu - effets systémiques	0,04 mg/kg
	Travailleurs	Contact avec la peau	Aigu - effets locaux	0,04 mg/kg
masse de réaction de 5-chloro-2-méthyl-2H- isothiazol-3-one et de 2-méthyl-2H- isothiazol-3-one (3:1)	Travailleurs	Inhalation	Long terme - effets locaux	0,02 mg/m3
	Travailleurs	Inhalation	Aigu - effets locaux	0,04 mg/m3
	Consommateu rs	Inhalation	Long terme - effets locaux	0,02 mg/m3
	Consommateu rs	Inhalation	Aigu - effets locaux	0,04 mg/m3
	Consommateu rs	Ingestion	Long terme - effets locaux	0,090 mg/kg
	Consommateu rs	Ingestion	Aigu - effets locaux	0,11 mg/kg

Concentration prédite sans effet (PNEC) conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006:

Nom de la substance	Compartiment de l'Environnement	Valeur
---------------------	---------------------------------	--------

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006



# SHINEDECOR 9355 Or Riche

Version [6.0 1

Date de révision: 13.10.2021

Numéro de la FDS: 102000002365

Date d'impression: 03.03.2022 Date de la première version publiée:

09.01.2014

cuivre	Eau douce	0,0078 mg/l
	Eau de mer	0,0052 mg/l
	STP	0,230 mg/l
	Sédiment d'eau douce	87 mg/kg
	Sédiment marin	676 mg/kg
	Sol	65 mg/kg
poudre de zinc — poussière de zinc (stabilisé)	Eau douce	0,0206 mg/l
,	Eau de mer	0,0061 mg/l
	STP	0,100 mg/l
	Sédiment d'eau douce	235,6 mg/kg
	Sédiment marin	121 mg/kg
	Sol	106,8 mg/kg
1,2-benzisothiazol-3(2H)-one	Eau douce	0,00403 mg/l
	Eau de mer	0,000403 mg/l
	STP	0,00103 mg/l
	Intermittent water release	0,0011 mg/l
	Intermittent Release	0,00011 mg/l
	Sédiment d'eau douce	0,0499 mg/kg
	Sédiment marin	0,00499 mg/kg
	Sol	3 mg/kg
anhydride maléique	Eau douce	0,04281 mg/l
·	Sédiment d'eau douce	0,344 mg/kg
	Eau de mer	0,004281 mg/l
	Sédiment marin	0,0334 mg/kg
	Sol	0,0415 mg/l
	Sporadic Release	0,4281 mg/l
	STP	44,6 mg/l
masse de réaction de 5-chloro-2- méthyl-2H-isothiazol-3-one et de 2-méthyl-2H-isothiazol-3-one (3:1)	Eau douce	0,00339 mg/l
	Intermittent water release	0,00339 mg/l
	Eau de mer	0,00339 mg/l
	Intermittent Release	0,00339 mg/l
	STP	0,23 mg/l
	Sol	0,0471 mg/kg
	Sédiment d'eau douce	0,027 mg/kg
	Sédiment marin	0,027 mg/kg
	Sol	0,01 mg/kg

### 8.2 Contrôles de l'exposition

# Équipement de protection individuelle

Protection des yeux : Lunettes de sécurité

Porter un écran-facial et des vêtements de protection en cas

de problèmes lors de la mise en oeuvre.

Protection des mains

Matériel : Gants résistants aux solvants (caoutchouc butyle)

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006



# SHINEDECOR 9355 Or Riche

Version 6.0

Date de révision: 13.10.2021

Numéro de la FDS: 102000002365

Date d'impression: 03.03.2022 Date de la première version publiée:

09.01.2014

Remarques : Prenez en compte l'information donnée par le fournisseur

concernant la perméabilité et les temps de pénétration, et les conditions particulières du lieu de travail (contraintes mécaniques, temps de contact). Le temps de pénétration peut être obtenu du fournisseur de gants de protection et il doit en être tenu compte. Veuillez observer les instructions concernant la perméabilité et le délai de rupture de la matière

qui sont fournies par le fournisseur de gants. Prendre également en considération les conditions locales

spécifiques dans lesquelles le produit est utilisé, telles que le risque de coupures, d'abrasion et le temps de contact.

Mesures de prévention recommandées pour la protection de la peau Nettoyer soigneusement la peau après tout contact avec le produit. Il convient de discuter au préalable avec le fournisseur des gants de protection si ceux-ci sont bien

adaptés à un poste de travail spécifique.

Protection de la peau et du

corps

Choisir la protection individuelle suivant la quantité et la concentration de la substance dangereuse au poste de

travail.

Protection respiratoire : Utiliser une protection respiratoire lorsque la valeur limite

d'exposition est dépassée.

L'équipement doit être conforme à l'EN 14387

Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement

Eau : Empêcher le produit de pénétrer dans les égouts, les cours

d'eau ou le sol.

# **RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques**

## 9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect : liquide

Couleur : or

Odeur : caractéristique

Seuil olfactif : Donnée non disponible

pH : 6-8

Concentration: 100 %

Point de congélation : Donnée non disponible

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006



# SHINEDECOR 9355 Or Riche

Version 6.0

Date de révision: 13.10.2021

Numéro de la FDS: 102000002365

Date d'impression: 03.03.2022 Date de la première version publiée:

09.01.2014

Point/intervalle d'ébullition : 100 °C

Point d'éclair  $: > 100 \, ^{\circ}\text{C}$ 

Taux d'évaporation : Donnée non disponible

Inflammabilité (solide, gaz) : Donnée non disponible

Auto-inflammation : Donnée non disponible

Température d'auto-

inflammabilité

: Donnée non disponible

Température d'incandescence. : Donnée non disponible

Température de décomposition : Donnée non disponible

Propriétés explosives : Donnée non disponible

Propriétés comburantes : Donnée non disponible

Limite d'explosivité, supérieure

/ Limite d'inflammabilité

supérieure

: Donnée non disponible

Limite d'explosivité, inférieure / : Donnée non disponible

Limite d'inflammabilité

inférieure

Pression de vapeur : Donnée non disponible

Densité de vapeur relative : Donnée non disponible

Densité relative : Donnée non disponible

Densité : Donnée non disponible

Masse volumique apparente : Donnée non disponible

Hydrosolubilité : Donnée non disponible

Solubilité dans d'autres

solvants

: Donnée non disponible

Coefficient de partage: n-

octanol/eau

: Donnée non disponible

Température de décomposition : Donnée non disponible

Viscosité, dynamique : Donnée non disponible

Viscosité, cinématique : Donnée non disponible

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006



# SHINEDECOR 9355 Or Riche

Version 6.0

Date de révision: 13.10.2021

Numéro de la FDS: 102000002365

Date d'impression: 03.03.2022 Date de la première version publiée:

09.01.2014

Temps d'écoulement : Donnée non disponible

### 9.2 Autres informations

Donnée non disponible

# **RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité**

### 10.1 Réactivité

Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

### 10.2 Stabilité chimique

Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

### 10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Réactions dangereuses : Stable dans les conditions recommandées de stockage.

Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé

selon les prescriptions.

10.4 Conditions à éviter

Conditions à éviter : Éviter une évaporation jusqu'à l'état sec.

Donnée non disponible

## 10.5 Matières incompatibles

### 10.6 Produits de décomposition dangereux

Décomposition thermique : Monoxyde de carbone, dioxyde de carbone et hydrocarbures

imbrûlés (fumée).

# **RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques**

### 11.1 Informations sur les effets toxicologiques

## Toxicité aiguë

Non classé sur la base des informations disponibles.

### **Produit:**

Toxicité aiguë par voie orale : Estimation de la toxicité aiguë: > 2.000 mg/kg

Méthode: Méthode de calcul

### **Composants:**

cuivre:

Toxicité aiguë par voie orale : Evaluation: Le composant/mélange est modérément toxique

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006



# SHINEDECOR 9355 Or Riche

Version 6.0

Date de révision: 13.10.2021

Numéro de la FDS: 102000002365

Date d'impression: 03.03.2022 Date de la première version publiée:

09.01.2014

après une seule ingestion.

poudre de zinc — poussière de zinc (stabilisé):

Toxicité aiguë par voie orale : (Rat): > 2.000 mg/kg

Toxicité aiguë par inhalation : CL50 (Rat): 5,41 mg/l

Durée d'exposition: 4 h

Atmosphère de test: poussières/brouillard

1,2-benzisothiazol-3(2H)-one:

Toxicité aiguë par voie orale : Evaluation: Le composant/mélange est modérément toxique

après une seule ingestion.

Toxicité aiguë par inhalation : CL50 (Rat): 0,4 mg/l

Durée d'exposition: 4 h

Atmosphère de test: poussières/brouillard

Evaluation: Le composant/mélange est hautement toxique

après une inhalation de courte durée.

anhydride maléique:

Toxicité aiguë par voie orale : Evaluation: Le composant/mélange est modérément toxique

après une seule ingestion.

masse de réaction de 5-chloro-2-méthyl-2H-isothiazol-3-one et de 2-méthyl-2H-isothiazol-3-one (3:1):

Toxicité aiguë par voie orale : Evaluation: Le composant/mélange est toxique après une

seule ingestion.

Toxicité aiguë par inhalation : Evaluation: Le composant/mélange est hautement toxique

après une inhalation de courte durée.

Toxicité aiguë par voie

cutanée

Evaluation: Le composant/mélange est hautement toxique

après un contact cutané unique.

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Non classé sur la base des informations disponibles.

**Produit:** 

Remarques: Peut causer des irritations de la peau et/ou dermatites.

**Composants:** 

cuivre:

Remarques: Peut provoquer une irritation de la peau chez les personnes sensibles.

1,2-benzisothiazol-3(2H)-one:

Résultat: Irritation de la peau

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006



# SHINEDECOR 9355 Or Riche

Version 6.0

Date de révision: 13.10.2021

Numéro de la FDS: 102000002365

Date d'impression: 03.03.2022 Date de la première version publiée:

09.01.2014

## anhydride maléique:

Résultat: Irritation sévère de la peau

# Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Provoque une sévère irritation des yeux.

**Produit:** 

Remarques: Irritation des yeux

## **Composants:**

cuivre:

Résultat: Irritation des yeux

### 1,2-benzisothiazol-3(2H)-one:

Résultat: Corrosif

### anhydride maléique:

Résultat: Effets irréversibles sur les yeux

# masse de réaction de 5-chloro-2-méthyl-2H-isothiazol-3-one et de 2-méthyl-2H-isothiazol-3-one (3:1):

Résultat: Corrosif

### Sensibilisation respiratoire ou cutanée

### Sensibilisation cutanée

Peut provoquer une allergie cutanée.

### Sensibilisation respiratoire

Non classé sur la base des informations disponibles.

### **Composants:**

### 1,2-benzisothiazol-3(2H)-one:

Résultat: Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.

### anhydride maléique:

Evaluation: Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.

Evaluation: Taux de sensibilisation élevé probable ou prouvé des voies respiratoires chez

l'homme

### Mutagénicité sur les cellules germinales

Non classé sur la base des informations disponibles.

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006



# SHINEDECOR 9355 Or Riche

Version 6.0

Date de révision: 13.10.2021

Numéro de la FDS: 102000002365

Date d'impression: 03.03.2022 Date de la première version publiée:

09.01.2014

## Cancérogénicité

Non classé sur la base des informations disponibles.

## Toxicité pour la reproduction

Non classé sur la base des informations disponibles.

## Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

Non classé sur la base des informations disponibles.

### Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

Non classé sur la base des informations disponibles.

### **Composants:**

### anhydride maléique:

Evaluation: Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

### Toxicité par aspiration

Non classé sur la base des informations disponibles.

### Information supplémentaire

## **Produit:**

Remarques: Donnée non disponible

### **Composants:**

### cuivre:

Remarques: Donnée non disponible

# poudre de zinc — poussière de zinc (stabilisé):

Remarques: Donnée non disponible

# **RUBRIQUE 12: Informations écologiques**

### 12.1 Toxicité

### **Composants:**

### cuivre:

Facteur M (Danger à court terme (aigu) pour le milieu aquatique) 10

Danger à court terme (aigu) pour le milieu aquatique

Évaluation Ecotoxicologique

: Très toxique pour les organismes aquatiques.

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006



# SHINEDECOR 9355 Or Riche

Version 6.0

Date de révision: 13.10.2021

Numéro de la FDS: 102000002365

Date d'impression: 03.03.2022 Date de la première version publiée:

09.01.2014

Danger à long terme (chronique) pour le milieu aquatique

Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des

effets néfastes à long terme.

poudre de zinc — poussière de zinc (stabilisé):

Évaluation Ecotoxicologique

Danger à court terme (aigu) pour le milieu aquatique

: Très toxique pour les organismes aquatiques.

Danger à long terme (chronique) pour le milieu aquatique Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des

effets néfastes à long terme.

1,2-benzisothiazol-3(2H)-one:

Évaluation Ecotoxicologique

Facteur M (Danger à court terme (aigu) pour le milieu

aquatique)

Très toxique pour les organismes aquatiques.

Danger à court terme (aigu) pour le milieu aquatique

Danger à long terme (chronique) pour le milieu

aquatique

Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets

néfastes à long terme.

masse de réaction de 5-chloro-2-méthyl-2H-isothiazol-3-one et de 2-méthyl-2H-isothiazol-3-one (3:1):

Facteur M (Danger à court

terme (aigu) pour le milieu

aquatique)

100

1

Facteur M (Danger à long terme (chronique) pour le

milieu aquatique)

100

Évaluation Ecotoxicologique

Danger à court terme (aigu) pour le milieu aquatique

Très toxique pour les organismes aquatiques.

Danger à long terme (chronique) pour le milieu aquatique Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des

effets néfastes à long terme.

12.2 Persistance et dégradabilité

Donnée non disponible

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006



## SHINEDECOR 9355 Or Riche

Version 6.0

Date de révision: 13.10.2021

Numéro de la FDS: 102000002365

Date d'impression: 03.03.2022 Date de la première version publiée:

09.01.2014

# 12.3 Potentiel de bioaccumulation

Donnée non disponible

### 12.4 Mobilité dans le sol

Donnée non disponible

### 12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

### **Produit:**

Evaluation

Cette substance/ce mélange ne contient aucun ingrédient considéré comme persistant, bio-accumulable et toxique (PBT), ou très persistant et très bio-accumulable (vPvB) à des

niveaux de 0,1% ou plus...

### 12.6 Autres effets néfastes

### **Produit:**

Information écologique supplémentaire

Un danger environnemental ne peut pas être exclu dans l'éventualité d'une manipulation ou d'une élimination peu

professionnelle.

Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des

effets néfastes à long terme.

## **Composants:**

### cuivre:

Information écologique supplémentaire

Un danger environnemental ne peut pas être exclu dans l'éventualité d'une manipulation ou d'une élimination peu

professionnelle.

Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des

effets néfastes à long terme.

### poudre de zinc — poussière de zinc (stabilisé):

Information écologique supplémentaire

: Un danger environnemental ne peut pas être exclu dans l'éventualité d'une manipulation ou d'une élimination peu

professionnelle.

Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des

effets néfastes à long terme.

# RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

Le code européen des

déchets

08 01 11 - déchets de peintures et vernis contenant des solvants organiques ou d'autres substances dangereuses

### 13.1 Méthodes de traitement des déchets

Produit : Empêcher le produit de pénétrer dans les égouts, les cours

d'eau ou le sol.

Ne pas contaminer les étangs, les voies navigables ou les fossés avec des résidus de produits chimiques ou des

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006



# SHINEDECOR 9355 Or Riche

Version 6.0

Date de révision: 13.10.2021

Numéro de la FDS: 102000002365

Date d'impression: 03.03.2022 Date de la première version publiée:

09.01.2014

emballages déjà utilisés.

Envoyer à une entreprise autorisée à gérer les déchets. En accord avec les réglementations locales et nationales.

Emballages contaminés : Vider les restes.

Eliminer comme produit non utilisé. Ne pas réutiliser des récipients vides.

En accord avec les réglementations locales et nationales.

# **RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport**

### 14.1 Numéro ONU

 ADR
 : UN 3082

 IMDG
 : UN 3082

 IATA
 : UN 3082

## 14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU

ADR : MATIÈRE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE

L'ENVIRONNEMENT, LIQUIDE, N.S.A.

(Poudre de cuivre)

**IMDG** : ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS SUBSTANCE, LIQUID,

N.O.S.

(Copper metal powder)

**IATA** : Environmentally hazardous substance, liquid, n.o.s.

(Copper metal powder)

# 14.3 Classe(s) de danger pour le transport

 ADR
 : 9

 IMDG
 : 9

 IATA
 : 9

# 14.4 Groupe d'emballage

**ADR** 

Groupe d'emballage : III
Code de classification : M6
Numéro d'identification du : 90

danger

Étiquettes : 9
Code de restriction en : (-)

tunnels

**IMDG** 

Groupe d'emballage : III Étiquettes : 9

EmS Code : F-A, S-F

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006



# SHINEDECOR 9355 Or Riche

Version 6.0

Date de révision: 13.10.2021

Numéro de la FDS: 102000002365

Date d'impression: 03.03.2022 Date de la première version publiée:

09.01.2014

IATA (Cargo)

Instructions de

964

conditionnement (avion

cargo)

Instruction d' emballage (LQ) : Y964 Groupe d'emballage : III

Étiquettes : Miscellaneous

IATA (Passager)

Instructions de : 964

conditionnement (avion de

ligne)

Instruction d' emballage (LQ) : Y964 Groupe d'emballage : III

Étiquettes : Miscellaneous

14.5 Dangers pour l'environnement

**ADR** 

Dangereux pour : oui

l'environnement

**IMDG** 

Polluant marin : oui

IATA (Passager)

Dangereux pour : oui

l'environnement

IATA (Cargo)

Dangereux pour : oui

l'environnement

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Remarques : Pour des conditionnements simples <=5L / 5 kg, ou des

combinaisons de conditionnements avec emballage intérieur <=5L / 5 kg net par emballage intérieur SV375 ADR, 2.10.2.7

IMDG-Code, A197 IATA-DGR peut être appliqué.

14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC

Non applicable pour le produit tel qu'il est fourni.

# **RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation**

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

REACH - Listes des substances extrêmement préoccupantes candidates en vue d'une autorisation

(Article 59).

Non applicable

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006



# SHINEDECOR 9355 Or Riche

Version 6.0

Date de révision: 13.10.2021

Numéro de la FDS: 102000002365

Date d'impression: 03.03.2022 Date de la première version publiée:

09.01.2014

Règlement (CE) Nº 1005/2009 relatif à des substances

qui appauvrissent la couche d'ozone

: Non applicable

Règlement (UE) 2019/1021 concernant les polluants

organiques persistants (refonte)

: Non applicable

REACH - Restrictions applicables à la fabrication, la mise sur le marché et l'utilisation de certaines

substances et préparations dangereuses et de certains articles dangereux (Annexe XVII)

Les conditions de limitation pour les entrées suivantes doivent être prises en compte:

Numéro sur la liste 3

salt of polyamineamide

(72243/00/2008.0023, Germany)

(Numéro sur la liste 3)

polypropylene glycol (Numéro sur la

liste 3)

monoalkylesters, monoarylesters ou monoalkylarylesters de l'acide méthacrylique (Numéro sur la liste

3)

2-diméthylaminoéthanol (Numéro

sur la liste 40, 3)

Alkohole, C12-14, ethoxyliert

(Numéro sur la liste 3)

masse de réaction de 5-chloro-2méthyl-2H-isothiazol-3-one et de 2méthyl-2H-isothiazol-3-one (3:1)

(Numéro sur la liste 3)

### 15.2 Évaluation de la sécurité chimique

### **RUBRIQUE 16: Autres informations**

### Texte complet pour phrase H

H301	: Toxique en cas d'ingestion.
H302	: Nocif en cas d'ingestion.
H310	: Mortel par contact cutané.
11044	. Duovo aivo alo anovo a bu∆lviu

H314 : Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions

des yeux.

H315 : Provoque une irritation cutanée.
H317 : Peut provoquer une allergie cutanée.
H318 : Provoque de graves lésions des yeux.
H319 : Provoque une sévère irritation des yeux.

H330 : Mortel par inhalation.

H334 : Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou

des difficultés respiratoires par inhalation.

H372 : Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite

d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

H400 : Très toxique pour les organismes aquatiques.

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006



## SHINEDECOR 9355 Or Riche

Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date d'impression: 03.03.2022 6.0 13.10.2021 102000002365 Date de la première version publiée:

Date de la premiere version publie

09.01.2014

H410 : Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des

effets néfastes à long terme.

H411 : Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets

néfastes à long terme.

### Texte complet pour autres abréviations

Acute Tox. : Toxicité aiguë

Aquatic Acute : Danger à court terme (aigu) pour le milieu aquatique Aquatic Chronic : Danger à long terme (chronique) pour le milieu aquatique

Eye Dam. : Lésions oculaires graves

Eye Irrit. : Irritation oculaire

Resp. Sens. : Sensibilisation respiratoire

Skin Corr. : Corrosion cutanée
Skin Irrit. : Irritation cutanée
Skin Sens. : Sensibilisation cutanée

STOT RE : Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition

répétée

FR VLE : Valeurs limites d'exposition professionnelle aux agents

chimiques en France (INRS)

FR VLE / VME : Valeur limite de moyenne d'exposition FR VLE / VLCT (VLE) : Valeurs limites d'exposition à court terme

ADN - Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par voies de navigation intérieures; ADR - Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par la route; AIIC - Inventaire australien des produits chimiques industriels; ASTM - Société américaine pour les essais de matériaux; bw - Poids corporel; CLP -Règlement relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances; règlement (CE) n° 1272/2008; CMR - Cancérogène, mutagène ou toxique pour la reproduction; DIN -Norme de l'Institut allemand de normalisation; DSL - Liste nationale des substances (Canada); ECHA - Agence européenne des produits chimiques; EC-Number - Numéro de Communauté européenne; ECx - Concentration associée à x % de réponse; ELx - Taux de charge associée à x % de réponse; EmS - Horaire d'urgence; ENCS - Substances chimiques existantes et substances nouvelles (Japon); ErCx - Concentration associée à une réponse de taux de croissance de x %; GHS - Système général harmonisé; GLP - Bonnes pratiques de laboratoire; IARC - Centre international de recherche sur le cancer; IATA - Association du transport aérien international; IBC - Code international pour la construction et l'équipement des navires transportant des produits chimiques dangereux en vrac; IC50 - Concentration inhibitrice demi maximale; ICAO -Organisation de l'aviation civile internationale; IECSC - Inventaire des substances chimiques existantes en Chine; IMDG - Marchandises dangereuses pour le transport maritime international; IMO - Organisation maritime internationale; ISHL - Sécurité industrielle et le droit de la santé (Japon); ISO - Organisation internationale de normalisation; KECI - Inventaire des produits chimiques coréens existants; LC50 - Concentration létale pour 50 % d'une population test; LD50 -Dose létale pour 50 % d'une population test (dose létale moyenne); MARPOL - Convention internationale pour la prévention de la pollution par les navires; n.o.s. - Non spécifié; NO(A)EC -Effet de concentration non observé (négatif); NO(A)EL - Effet non observé (nocif); NOELR - Taux de charge sans effet observé; NZIoC - Inventaire des produits chimiques en Nouvelle-Zélande; OECD - Organisation pour la coopération économique et le développement; OPPTS - Bureau de la sécurité chimique et prévention de la pollution; PBT - Persistant, bio-accumulable et toxique; PICCS - Inventaire des produits et substances chimiques aux Philippines; (Q)SAR - Relations structure-activité (quantitative); REACH - Règlement (CE) n° 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil concernant l'enregistrement, l'évaluation, l'autorisation et la restriction des produits chimiques; RID - Règlement concernant le transport international des marchandises dangereuses

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006



## SHINEDECOR 9355 Or Riche

Version 6.0

Date de révision: 13.10.2021

Numéro de la FDS: 102000002365

Date d'impression: 03.03.2022 Date de la première version publiée:

09.01.2014

par chemin de fer; SADT - Température de décomposition auto-accélérée; SDS - Fiche de Données de Sécurité; SVHC - substance extrêmement préoccupante; TCSI - Inventaire des substances chimiques à Taiwan; TECI - Répertoire des produits chimiques existants en Thaïlande; TRGS - Règle technique pour les substances dangereuses; TSCA - Loi sur le contrôle des substances toxiques (États-Unis); UN - Les Nations Unies; vPvB - Très persistant et très bioaccumulable

## Information supplémentaire

Les informations contenues dans la présente fiche de sécurité ont été établies sur la base de nos connaissances à la date de publication de ce document. Ces informations ne sont données qu'à titre indicatif en vue de permettre des opérations de manipulation, fabrication, stockage, transport, distribution, mise à disposition, utilisation et élimination dans des conditions satisfaisantes de sécurité, et ne sauraient donc être interprétées comme une garantie ou considérées comme des spécifications de qualité. Ces informations ne concernent en outre que le produit nommément désigné et, sauf indication contraire spécifique, peuvent ne pas être applicables en cas de mélange dudit produit avec d'autres substances ou utilisables pour tout procédé de fabrication.

FR / FR